

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

MINISTRE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 275 / PR

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la Proclamation du 17 Juillet 1968 approuvée par le référendum du 28 Juillet 1968 ;
- VU le Décret n°230/PR du 31 Juillet 1968, portant formation du Gouvernement ;
- VU le Décret n°41/PC-SGG du 16 Avril 1964, fixant la liste des emplois ou charges pour lesquels la nomination est laissée à la discrétion du Gouvernement ;
- VU le Décret n° 237/PR du 17 Août 1968, fixant les rémunérations, les indemnités et les prestations en nature allouées aux membres des cabinets du Président de la République et des Ministres ;

DECRETE :

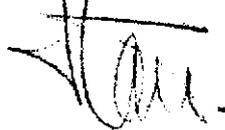
Article 1er.- Mr Moussibaou MOUTAIROU, Instituteur, est nommé chargé de mission au Cabinet du Président de la République.

Article 2.- Le présent décret qui a effet pour compter du 1er Août 1968, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

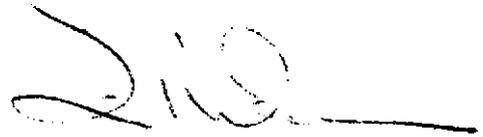
Fait à COTONOU, le 30 Août 1968

Par le Président de la République,

Ministre de l'Economie
et des Finances,



Stanislas KPOGNON



Emile-Derlin ZINSOU

Ampliations :

PR 8 - CS 6 - SGG 4 - Ministères 10 -
IAA 1 - Gde Chanc 1 - intéressé 1 -
DCCT 1 - DGAJL 2 - Trésor 4 - DB-DC-CF-
Solde - DI 5 - DGE 1 - Dtion Stat 2 -
REP 2 - TONN 1 - DGE 1